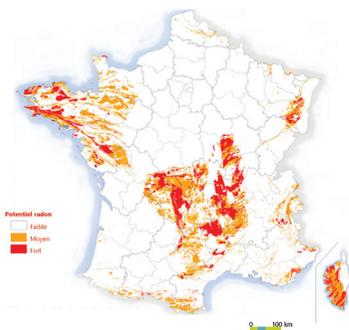


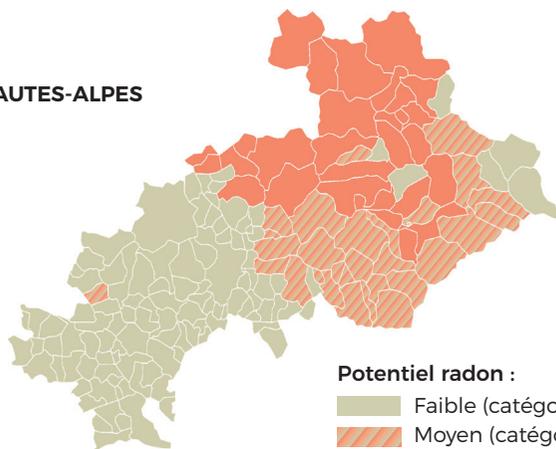
LE RADON, UN GAZ PRÉSENT PARTOUT MAIS INÉGALEMENT RÉPARTI



Présence potentielle du gaz radon

d'après : « carte du potentiel radon des formations géologiques à l'échelle 1/1 000 000, version 2010 », IRSN /ASN

HAUTES-ALPES



Potentiel radon :

- Faible (catégorie 1)
- Moyen (catégorie 2)
- Elevé (catégorie 3)

CONNAÎTRE LE POTENTIEL RADON DE MA COMMUNE



ATTENTION AU RADON



QUELQUES SITES POUR ALLER PLUS LOIN

TOUT PUBLIC :

www.paca.ars.sante.fr/radon

www.irsn.fr

www.asn.fr/l-asn-informe/dossiers-pedagogiques/le-radon

Vidéo issue de la plateforme Eset :
« 2 minutes tout compris : le radon »



ÉLUS & PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT :

www.cerema.fr

www.cstb.fr

Crédits photos : Manon Parisse (pixelart), Catherine Schlouck (cartes, photos de cosimètre), Hugues Sauvage (photos de montagne), IfoRME, IRSN, Adobe Stock.

LE RADON DANS MA MAISON HAUTES-ALPES



UN GAZ NATUREL RADIOACTIF QUI PRÉSENTE DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Le radon est présent partout, certains territoires, dont les Hautes-Alpes, sont davantage concernés par cet enjeu de santé.

QUELS SONT LES RISQUES ? COMMENT SAVOIR SI L'ON EST EXPOSÉ ? COMMENT RÉDUIRE CES RISQUES ?

Plaquette de sensibilisation réalisée par Cap Sciences Animation 05, en partenariat technique avec le CAUE 05 et le CEREMA & en partenariat financier avec l'ARS PACA.



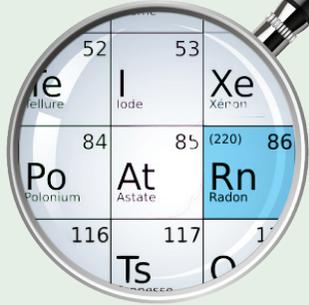
en partenariat avec :



QU'EST-CE QUE LE RADON ?



C'est un gaz naturel radioactif imperceptible, qui émane des roches constituant le sous-sol.



ATTENTION :

Le radon est présent en quantités plus importantes dans les roches d'origine magmatique qui se sont formées en profondeur mais qui, en montagne, affleurent à la surface. Les Hautes-Alpes font donc partie des territoires plus spécifiquement concernés par le radon.



Reconnu comme **CANCÉRIGÈNE PULMONAIRE** depuis 1987.

Responsable de **2000 À 3000 MORTS** par an en France (seconde cause de cancer du poumon après le tabac).

Le radon se trouve naturellement partout dans l'air extérieur et à des concentrations très faibles. Cependant, s'il trouve des points de passage vers l'intérieur des bâtiments, il pourra y entrer et s'y accumuler.

Lors de la respiration, le radon est inhalé. Dans les poumons, il émet des rayonnements qui risquent d'affecter les cellules pulmonaires. Cette exposition augmente le risque de développer un cancer.

C'est donc uniquement en intérieur que le radon représente un risque réel pour la santé. Ce risque est proportionnel à l'exposition subie tout au long de la vie : plus on est exposé longtemps à de fortes concentrations en radon et plus le risque sanitaire augmente.

COMPRENDRE COMMENT LE RADON ENTRE ET SE CONCENTRE DANS UN BÂTIMENT :



Le gaz radon peut s'infiltrer dans un bâtiment à travers chaque défaut d'étanchéité (percement, trou, fissure, vide autour des canalisations et gaines techniques, etc...) situé entre le sol et le bâtiment. Il risque ensuite de s'y accumuler si le renouvellement d'air dans le bâtiment est insuffisant, par exemple lorsque le système de ventilation est défectueux.

QUELLES SOLUTIONS ?

AVANT TOUTES CHOSSES : MESURER LE TAUX DE RADON INTERIEUR à l'aide de dosimètres et autoévaluer le bâtiment grâce à la plateforme JURAD-BAT : <https://jurad-bat.net/auto-evaluation>



ADOPTER DE BONNES PRATIQUES

- Aérer son intérieur au moins 10 minutes par jour, tous les jours, été comme hiver.
- Ventiler les caves et vides sanitaires lorsque des soupiriaux existent.
- Si le bâtiment est équipé d'une ventilation mécanique, l'entretenir régulièrement (nettoyer les filtres, vérifier que ses entrées et ses sorties d'air ne sont pas obstruées, ...)



DES TRAVAUX ACCESSIBLES

- Renforcer l'étanchéité au niveau des voies d'entrée du radon (trous et fissures, joints des plinthes et des menuiseries, vides autour des canalisations et gaines techniques,...).
- Renforcer la ventilation naturelle (pose de réglottes dans les menuiseries,...)
- Installer une ventilation mécanique (VMC).



Exemple de moniteur numérique de détection du radon en temps réel.

COMMENT MESURER LA CONCENTRATION EN RADON ?

Pour une mesure fine de la concentration en radon, des dosimètres sont placés dans les pièces de vie pendant 2 mois minimum et pendant la période de chauffe du bâtiment (automne, hiver).

Les dosimètres sont ensuite analysés par un laboratoire agréé.

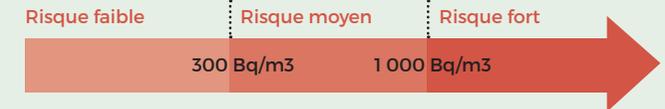
Démarche accessible : compter 20 € par dosimètre, analyse comprise.

DANS LES HAUTES-ALPES, L'ASSOCIATION GSA 05 DIFFUSE GRATUITEMENT DES DOSIMÈTRES.

Contact : www.gsa05.fr
contact@gsa05.fr
04 92 53 92 70



QU'EST CE QU'UNE « CONCENTRATION ÉLEVÉE » EN RADON ?



En France, la réglementation impose à certains établissements recevant du public une obligation de mesure et la mise en place d'actions correctives lorsque le seuil de 300 Bq/m³ (seuil de vigilance fixé par la commission européenne) est dépassé. Aucune obligation n'existe actuellement pour les habitations des particuliers.